



Le blog de la réceptionniste

publié le **03/06/2010**, vu **3553 fois**, Auteur : [Mourot](#)

Reims. Une employée d'un hôtel de Reims appartenant au groupe Accor a été licenciée pour faute grave après avoir publié sur un blog des chroniques relatant sous forme de fiction des anecdotes liées à sa vie professionnelle.

La jeune femme âgée de 31 ans, réceptionniste de nuit depuis 2004 dans un hôtel du centre-ville de Reims, publiait depuis novembre 2009 sur Lepost.fr des billets humoristiques intitulés « La minute blonde » dans lesquels elle relatait la vie d'un hôtel à travers des conversations entre collègues.

« J'ai construit ces chroniques comme des dialogues de sitcom qui racontent la vie plus ou moins conflictuelle du monde du travail, simplement pour amuser mes lecteurs », a expliqué la jeune femme, qui se fait appeler Jessi (son nom de bloggeuse), pour conserver l'anonymat.

Les billets mettant en scène des personnages récurrents tels « Machin », « Truque », « Minitruque » ou encore un directeur nommé « M. Têtedenoëud », étaient accompagné d'une photo d'un ourson en peluche prise sur son lieu de travail.

« Même si, comme tout auteur, je me suis inspirée de la réalité, j'ai toujours veillé à respecter l'anonymat de mes personnages et j'ai systématiquement flouté sur les images ce qui aurait pu permettre d'identifier l'hôtel », a assuré la jeune femme qui comptait en moyenne 40.000 lecteurs par jour.

« Dans la lettre de licenciement pour faute grave, on me reproche, outre de venir au travail avec mon ordinateur portable rose, de mettre en péril la sécurité de l'hôtel et de nuire à mes collègues, a-t-elle indiqué. Ce que j'écris est de la fiction et si mon directeur se reconnaît dans un personnage nommé « Têtedenoëud », c'est grave pour lui ».

La jeune femme a indiqué son intention de porter plainte pour licenciement abusif.

Source : Article paru dans *l'EST REPUBLICAIN* du 23 mai 2010 en page Région

Remerciement à M. J.L Antoine